

Conseil d'école 26 juin 2023  
École primaire de Sannerville

**La mairie** est représentée par Mme Denuault (élue aux affaires scolaires) et Mme Delaunay (responsable service jeunesse). M. Bordais (maire) et Mr Bihet (élu bâtiments, voirie, espaces verts) étaient invités mais ne sont pas venus.

**Parents élus présents** : M. Menant, Mme Paint, Mme Marie, M. Paque, Mme Angevin, Mme Zandona, Mme Guérin et Mme de Figueirédo.

Secrétaire de séance : Émilie de Figueirédo.

### **1°) Bilan de l'année**

Une année tranquille et normale sans covid (après 3 années perturbées).

Tous les projets annoncés ont été réalisés.

Toutes les classes sont sorties 2 ou 3 fois de janvier à fin juin (voir tableur excel).

Excellent climat au sein de l'équipe enseignante, avec le service jeunesse, les agents de mairie et les services techniques.

Bilan coop (Mme Vaclair)

6000€ reçus par la mairie pour financer le transport des différentes activités. Entre 1000 et 1200€ de bénéfices grâce aux photos. Il reste 6300€.

Bilan APE (M Wadoux président)

Voir sur le blog de l'école.

### **2°) Répartition 2023 ( effectifs pouvant bouger )**

|         |           |   |
|---------|-----------|---|
| PS      | 21 élèves | Céline METZ et Laurent BELLEC, assistés de Stéphanie LECOQ et Sinem |
| MS      | 20        | Nathalie LEVRARD assistée Sylvie ANGER                              |
| GS      | 24        | Bénédicte GUELY assistée Karen MASSERON                             |
| CP      | 23        | Audrey VAUCLAIR   |
| CE1     | 18        | Lucie QUAGHEBEUR et Céline METZ (le jeudi)                          |
| CE1/CE2 | 18        | Marion CLERMONT   |
| CE2/CM1 | 18        | Adeline MONTREUIL   |
| CE2/CM1 | 19        | Sylvain BESNIER   |
| CM2     | 24        | Magali DENIS  |

Départ de Stéphane Bisson qui a obtenu une direction d'école à Eterville, et de Jany Darcy qui se rapproche de son domicile avec un poste à Frénouville.

Les effectifs sont identiques à ceux de fin juin 2022, nous aurons d'ici mi-octobre une grosse dizaine d'enfants du voyage qui reviendront pour atteindre la prévision de 200 à 205 enfants dans l'école.

### 3°) Projets déjà enclenchés

Piscine GS et CP en mai 2024

Piscine CM1 en juin 2024

Créneaux dojo et gymnase de Démouville de la GS au CM2

Patinoire CE2 si projet Caen la mer reconduit

Participation aux projets académiques autour de Paris 2024 et 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement

Projet de séjour à la neige CP et CM2 hiver 2024

### 4°) Travaux et investissements

En accord avec Mme Denuault, la ligne annuelle de 2500<sup>e</sup> d'investissements a été validée avec les demandes formulées cet hiver par l'école.

Reste la demande de tablettes à étudier pour 2024, dans le cadre du projet NEFLE national (notre école faisons la ensemble) pour l'achat du matériel et la formation des instituteurs.

Pour les travaux, l'école a reçu fin juin la réponse de l'Élu aux bâtiments sur les demandes de janvier.

L'école a été touchée par la foudre le dimanche 17 juin (gros dégâts en cours de résolution sur l'accès au web et sur des équipements numériques)

La liste de juin 2023 a été exposée en diagonale en insistant sur les demandes urgentes. Une demande d'installation de prise électrique sous le préau a été ajoutée à la liste. (voir tableur à envoyer aux parents élus)

L'école attend des réponses datées sur la cinquantaine de demandes notifiées.

Tour de l'école avec les parents élus à programmer mi-septembre.

### 5°) Réponse aux questions des parents élus

**“Nous avons eu des retours sur des punitions collectives lorsque certains enfants font trop de bruit à la cantine. Pourquoi une punition collective et non individuelle ?”**

- Un service est particulièrement bruyant et irrespectueux envers le personnel (des enfants jettent la nourriture, répondent, ne débarrassent pas). Il est déjà arrivé que les élèves aient du s'asseoir sur les marches pour se calmer, les concernés restent plus longtemps..

**“Une bagarre a été aperçue dans un recoin de la cour, cette zone devait être délimitée avec une ligne rouge au sol, qu'en est t'il ? “**

- Cet été, il est prévu que la ligne soit peinte.

**“ La route départementale est particulièrement dangereuse, est t'il possible de mettre en place un stop, feu tricolore ou barrière ?”**

- La route est une départementale et donc non du ressort de la mairie, un projet en concertation avec Caen la mer est en cours pour 2026.

**“ L'année des CE1-CE2 a été perturbée cette année. Que va t'il se passer l'année prochaine avec Mme Clermont ? Si la situation reste inchangée, est-il possible que les élèves ne subissent pas de changements d'instituteurs ?**

- Les élèves ont effectivement connu 3 instituteurs différents, mais de manière continue.

**“ Certains élèves de CE2 dans la classe CE1-CE2 sont assez perturbateurs cela dérange les CE1 (depuis 2 ans), serait-il possible de séparer ce groupe ?”**

- Un long travail de concertation entre les professeurs a été fait pour créer les classes de l'année 2023-2024, d'autres facteurs doivent être pris en compte, comme le niveau scolaire et les affinités des élèves. Ce n'est pas si évident !

**“ Des subventions importantes sont disponibles pour les écoles, dans le cadre des projets NEFLE. Est qu'un dossier a été rempli par l'école pour financer des projets de notre école ? ”**

- Se référer à la partie « 4°) Travaux et investissements » du compte rendu.

**“Concernant le spectacle de fin d'année : pourquoi si tôt, pourquoi le vendredi, pourquoi pas dans la cour de l'école élémentaire (plus sécurisé), pourquoi les élèves de garderie ont été emmenés à la mairie sans accord préalable ?”**

- Le fête de fin d'année se déroule mi juin pour une question d'emploi du temps très chargé en fin d'année (bulletins, réunions etc). Elle a lieu le vendredi puisque par expérience, le week-end environ 30 % des élèves ne peuvent pas venir. Cela perturbe et complique énormément l'organisation du spectacle, sans compter la participation des bénévoles qui est d'autant plus réduite.

A la mairie l'espace est bien plus grand et adapté à la réception d'autant de personnes, la cour a déjà été utilisée auparavant où le bruit et la saturation n'étaient pas propices aux meilleures conditions. L'espace de la mairie, bien que vaste, reste sécurisé et bien plus adapté.

Les animateurs ont finalement emmené les enfants avec l'accord des parents car il ne restait que 3 enfants, une surveillance en sécurité était donc possible. Si 15 enfants étaient encore à la garderie, les animateurs n'auraient pas pu se permettre de prendre en charge cette responsabilité.